

# Vivre POISAT

N°158  
DEC  
2025

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

# Bonne Année 2026

Cérémonie des voeux

Vendredi 16 janvier - 19h - Espace Léo Lagrange



Ouverture de la mairie au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.  
Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public.  
Tél. 04 76 25 49 75 - [mairie@ville-poisat.fr](mailto:mairie@ville-poisat.fr)  
[www.ville-poisat.fr](http://www.ville-poisat.fr)

À l'approche des fêtes de fin d'année, la commune de Poisat poursuit son engagement à faire vivre le lien social et la convivialité. Ainsi, le **jeudi 18 décembre, à partir de 16 h 30**, nous aurons le plaisir de nous retrouver à l'occasion des Festivités de Noël, un rendez-vous toujours très attendu, notamment par les plus jeunes. Cette édition, pensée avant tout pour les enfants, proposera un spectacle familial et diverses animations.

Un grand merci à Poisat Culture pour l'organisation de cet évènement ainsi qu'à l'ensemble des associations partenaires pour leur implication.

Dans un contexte national marqué par des incertitudes budgétaires, les collectivités locales doivent plus que jamais conjuguer adaptation et vigilance. À Poisat, la municipalité poursuit

son action avec responsabilité pour répondre aux besoins des habitants, tout en veillant à maintenir un service public de qualité, malgré ces contraintes. Le budget municipal sera ainsi soumis au vote du Conseil, le **lundi 23 février 2026**.

Enfin, la commune vous donne rendez-vous le **vendredi 16 janvier, à 19 h**, à l'Espace Léo Lagrange, pour la **cérémonie des vœux à la population**. Ce moment sera l'occasion de revenir sur l'année écoulée, d'échanger ensemble sur les projets à venir et d'être à votre écoute.

En cette fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Ludovic BUSTOS, Maire



## Suivez l'actualité de votre commune

Animations culturelles, vie de la commune, informations pratiques, perturbations (réseaux, circulation, stationnement...).

**La commune de Poisat vous informe en temps réel via l'application ILLIWAP, l'application mobile de la commune, à télécharger.**

**C'est sans publicité et anonyme.**

Téléchargez cette application et vous pourrez ainsi :

- recevoir sur votre smartphone, en temps réel, toutes les actualités de la commune : évènements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, etc.,
- signaler un dysfonctionnement.

## Conseil municipal du 29 septembre

**Lors du Conseil municipal du 29 septembre 2025, il a été décidé :**

- l'approbation de la convention et du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) ;
- l'approbation de la convention de groupement de commandes pour le service en langue des signes française ;
- l'approbation de la convention de versement d'un fonds de concours à Grenoble-Alpes Métropole pour des travaux de proximité pour l'aménagement du carrefour Hippolyte Lhenry ;
- l'adoption de la décision modificative n° 1 du budget ;
- l'approbation du versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Bout'chou ;
- le versement d'une subvention exceptionnelle au collectif Solidarité Internationale Eybens - Gières - Poisat - Venon ;
- l'adoption du règlement intérieur de formation ;
- la création d'un poste d'attaché territorial ;
- de donner un avis favorable sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2025-2031.

**Prochain Conseil municipal : lundi 26 janvier 2026 à 19h, en mairie.**

**Listes des délibérations, délibérations votées et procès-verbaux consultables sur le site de la commune : ville-poisat.fr – (rubrique Vie municipale-2025-séance du 29/09/2025).**



# Informations municipales

## Élections municipales de mars 2026

Les élections municipales et communautaires se dérouleront **les dimanches 15 et 22 mars 2026**.

Elles permettent aux citoyens français et aux ressortissants de l'Union européenne âgés d'au moins 18 ans, inscrits sur les listes électorales de leur commune, d'élire les représentants locaux chargés de la gestion des communes et des intercommunalités en France, pour un mandat de six ans renouvelable.

### L'inscription est automatique pour :

- les jeunes qui ont accompli le recensement citoyen à 16 ans dans leur commune ;
- les militaires revenant à la vie civile après leur service ;

- les salariés mutés dans la commune après la date limite d'inscription ;
- les personnes acquérant la nationalité française après la date

Pour s'inscrire en mairie, une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois sont demandés.

limite d'inscription, sous certaines conditions.

Pour certains cas, une prolongation des inscriptions jusqu'au 5 mars est possible.

### Le vote par procuration est possible :

- soit en format papier, en se déplaçant en personne au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal judiciaire, ou dans certains lieux publics désignés, et en fournissant une pièce d'identité valide et les informations sur le mandataire (nom, prénom, date de naissance et commune d'inscription) ;
- soit par une demande en ligne sur [Maprocuration.gouv.fr](http://Maprocuration.gouv.fr)

#### IMPORTANT : vote par procuration entièrement dématérialisée impossible à Poisat

La commune de Poisat n'est pas équipée d'un lecteur d'identité permettant de certifier directement les identités à l'aide de la carte d'identité électronique (CNIE) ou d'une identité numérique certifiée France Identité.

Cette certification est une étape indispensable pour cer-

taines démarches dématérialisées sécurisées, comme la demande de procuration de vote en ligne.

Aussi, les démarches pour faire une demande de vote par procuration en ligne sont toujours possibles, mais vous devrez ensuite vous rendre physiquement au commissariat ou à la gendarmerie pour validation, ou choisir la procédure papier traditionnelle.

**Rappel :** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

 **Le jour du vote**, une pièce d'identité officielle est obligatoire parmi une liste précise (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte du combattant, etc.).

La carte d'électeur n'est pas systématiquement envoyée sauf pour les élections présidentielles, mais son absence n'empêche pas le vote.

Retrouvez plus d'informations concernant les élections municipales 2026 à Poisat sur [ville-poisat.fr](http://ville-poisat.fr).

# Informations municipales

## Et si on partageait nos véhicules



**Vous êtes propriétaire  
d'un véhicule récent  
que vous utilisez peu ?  
Au lieu de vous coûter  
de l'argent, votre  
véhicule peut vous en  
rapporter !**



**A**vec le programme « Partage ton auto », la coopérative d'autopartage Citiz vous propose de reprendre la gestion de votre véhicule et de le partager avec les adhérents du réseau. Il sera équipé d'un système embarqué et vous serez libéré de toutes les charges de votre voiture puisque Citiz s'occupe de tout (stationnement hors de votre domicile, assurance, entretien, carburant, contrôle technique...). En échange, vous aurez aussi accès à plus de 2700 voitures de toutes tailles à un tarif préférentiel dans 250 communes de la région et dans toute la France. Et cerise

sur le gâteau : vous recevrez un revenu lorsque d'autres adhérents utiliseront votre véhicule !

La mise en autopartage de véhicules sur notre territoire permettra d'élargir l'offre de solutions de mobilité plus durable et contribuera à diminuer l'encombrement urbain : une voiture en autopartage remplace jusqu'à 8 voitures personnelles et libère jusqu'à 3 places de stationnement en voirie.

**Témoignages, informations complémentaires et inscription : <https://aura.citiz.coop/partagez-votre-auto>**

## Déneigement

**L**a commune organise une astreinte de deux personnes, le week-end, lorsque Météo France prévoit une chute de neige. Dans le cas d'un risque de neige en semaine, le service fait une observation des conditions climatiques à 5 heures du matin. Si une couche de neige est présente, il déclenche les opérations de déneigement, sinon les agents prennent leurs fonctions aux horaires habituels.

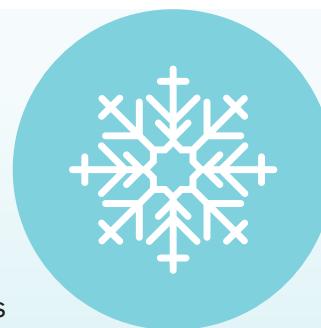
**Voici l'ordre des priorités :** rue de l'Ancienne Mairie, autres voiries publiques, arrêts de bus, accès et cour des écoles, bâtiments communaux, commerces et pistes cyclables.

Le salage des voiries s'effectue uniquement rue de l'Ancienne Mairie, rue Théodore Dubois,

allée de Prémol et dans le virage de l'avenue Pierre Mendès France au niveau du terminus de la ligne de bus.

**Selon le Code civil et l'arrêté municipal du 19 décembre 1980, le déneigement des trottoirs incombe aux riverains.** Cependant, pour conserver un bon cheminement piéton, un trottoir sur deux sera déneigé par le service technique. Il est conseillé de rentrer les véhicules dans les garages pour ne pas gêner le maniement des engins de déneigement.

En ce qui concerne **Romage** et **Champaney**, les services municipaux ne sont pas directement impliqués dans les opérations de déneigement. Une conven-



tion de mutualisation a été mise en place avec les communes voisines afin d'assurer la continuité du service pour les habitants.

Ainsi, à **Romage**, la commune d'Herbeys prend en charge l'ensemble des prestations liées au déneigement. Pour le hameau de **Champaney**, cette mission est confiée à la commune de Brié-et-Angonnes.

Dans les deux cas, la décision de déclencher les opérations de déneigement relève de la commune voisine chargée du service. Cette organisation permet d'optimiser les interventions tout en garantissant la sécurité et l'accessibilité des voies de circulation durant la période hivernale.

# Informations municipales

## IONA AUDITION ouvre son nouveau centre à Poisat

IONA AUDITION, audioprothésiste indépendant et grenoblois, poursuit son développement et a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son nouveau centre à Poisat. Déjà implantée depuis 10 ans à Grenoble et Seyssinet-Pariset, notre structure à taille humaine place depuis toujours le bien-être du patient au cœur de son accompagnement. Cette nouvelle implantation renforce notre volonté d'offrir un accès de proximité à des soins auditifs modernes, bienveillants et personnalisés.

Dans un cadre contemporain et équipé des technologies de dernière génération, le centre de Poisat propose l'ensemble des solutions auditives disponibles aujourd'hui : appareils auditifs à reste à charge zéro, modèles haut de gamme, dispositifs invisibles alliant performance technique et discrétion. Chaque patient béné-



fie d'un suivi sur mesure, afin de garantir confort, efficacité et sérénité dans la durée.

### Le dépistage auditif : un réflexe santé dès 50 ans

L'audition joue un rôle essentiel dans la qualité de vie, le lien social et le maintien de l'autonomie. Comme pour d'autres examens de prévention (dépistage du cancer du sein, bilans cardiovasculaires...), il est recommandé de réaliser un dépistage auditif régulier à partir de 50 ans. Ce test, simple, rapide et totalement gratuit, permet de détecter précocement

une éventuelle baisse d'audition et, si nécessaire, d'envisager des solutions adaptées avant qu'elle n'impacte le quotidien.

IONA AUDITION propose ces dépistages gratuits dans l'ensemble de ses centres, et désormais aussi à Poisat. Nous serons ravis d'accueillir les habitants du secteur et de leur faire découvrir ce nouveau lieu dédié à la santé auditive.

**Contacts :**  
**04 80 80 92 92**  
**[iona-audition.com](http://iona-audition.com)**

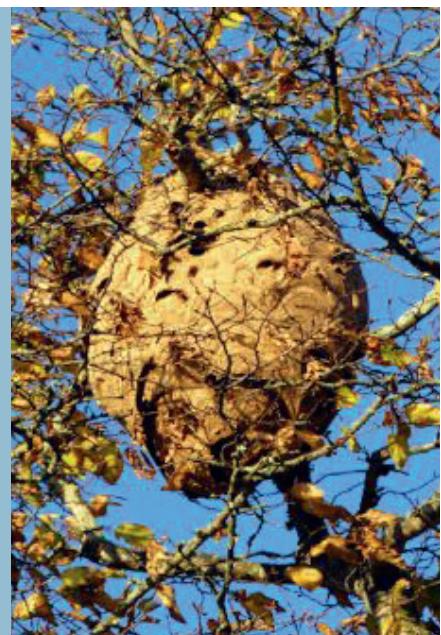
## Nid de frelons asiatiques

**A**u cours de l'été ou de l'automne, en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques, prenez une photo et procédez à son signalement sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr), pour le repérage et la destruction des nids avant la sortie des fondatrices.

En hiver, si vous constatez la présence de nids de frelons, aucune intervention n'est né-

cessaire, le nid est dit « inactif » : il ne sera pas recolonisé et sa destruction ne présente aucun intérêt.

**Nous attirons votre attention sur le fait que cette démarche doit obligatoirement être effectuée par vos soins, et que la commune ne pourra pas prendre en charge les frais y afférents.**



# Informations municipales

## Une nouvelle ère pour La Fromagerie de Poisat

**L**e cœur du village retrouve un parfum de terroir ! *La Fromagerie de la Place* vient d'ouvrir ses portes sous la direction de **Fabrice Manno**, nouveau propriétaire diplômé d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) et d'un CAP Crémier-Fromager, et passionné par les bons produits et le savoir-faire de nos fermiers.

Désireux de valoriser la richesse des productions régionales, Fabrice propose désormais une belle sélection de fromages locaux, de produits fermiers et de spécialités affinées avec soin, mais aussi une gamme de charcuterie pour vos plateaux apé-

ritifs, raclettes ou fondues..., ainsi qu'une sélection de vins, de bières, de softs (boissons sans alcool rafraîchissantes) et une gamme de produits de crèmeries.

« Je souhaite que la fromagerie soit un lieu de partage et de convivialité où l'on retrouve le goût authentique de nos régions et de nos producteurs », confie Fabrice Manno avec enthousiasme.

*La Fromagerie de la Place* vous accueille, dès à présent :

- du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h,
- le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.



Venez redécouvrir les plaisirs du fromage et soutenir le commerce local !

### Contacts :

**10 Place des Roseaux,  
38320 Poisat  
09 82 58 31 71**



## Lancement du site internet : **santementale-info-service.fr**

### Associations et demandes de subvention 2026

Pensez à nous adresser votre demande de subvention 2026 !

Le dossier est à télécharger en ligne sur le site de la commune ([ville-poisat.fr/](http://ville-poisat.fr/)) et à retourner **avant le 31 janvier 2026**, dernier délai.

**D**epuis le 21 octobre 2025, l'agence nationale de santé publique en France, Santé publique France, a lancé un site internet : **santementale-info-service.fr**. Ce site a pour objectif d'informer la population sur la santé mentale dans toutes ses dimensions, notamment, en présentant les principaux signes de souffrance psychique ainsi que les ressources disponibles pour y faire face.

Il s'adresse au grand public âgé de plus de 18 ans, et se com-

pose de cinq rubriques principales :

- comprendre la santé mentale ;
- comment en prendre soin ;
- réparer les signes d'un problème de santé mentale ;
- aider un proche en souffrance psychique ;
- savoir trouver de l'aide.

Pour assurer une large accessibilité à ces ressources, le site propose une information simplifiée, ainsi que des supports pédagogiques et ludiques.

# Travaux



## Réaménagement de la rue Hector Berlioz

**L**es travaux ont été terminés mi-septembre ; ils donnent un tout autre aspect à la rue, avec de nouveaux stationnements perméables, soit résidentiels, soit de courte durée.

Pour rappel, en termes réglementaires, les panonceaux « Sauf livraison » matérialisent à la fois une zone de livraison ou une zone de dépose-minute, avec, dans tous les cas, un stationnement

limité à 20 minutes. Nous vous invitons à bien respecter ces règles, car cette zone de stationnement a également été prévue pour accueillir les cars lors de certaines sorties scolaires.

La fin de ce projet consistera, comme dans la rue Claude Debussy, à planter, au cours de l'hiver, les arbres sélectionnés auprès du pépiniériste choisi par Grenoble-Alpes Métropole.

Précisons enfin que le réseau d'éclairage public avait été endommagé lors du chantier, ce qui a laissé la rue Hector Berlioz dans le noir pour de trop longues semaines cet automne.

La Métropole et la commune vous prient de les excuser pour la réelle gêne occasionnée.

## Aménagement des abords du chalet du 8 mai

**L**e besoin de faciliter et sécuriser l'accès au chalet du 8 mai était urgent pour ses différents usagers, notamment la coopérative l'Equitable. Afin de répondre à cette priorité, les travaux d'aménagement des abords ont été réalisés en avance par rapport au reste du

projet global concernant l'Esplanade du 8 mai. Ces travaux ont eu lieu les 3 et 4 novembre. Pour le reste de l'aménagement, le programme initialement présenté dans le Vivre Poisat n° 156 a été affiné. La consultation des entreprises a été lancée à la mi-novembre, en vue d'un début des travaux prévu pour début 2026.

La taille doit être effectuée à l'aplomb de la limite du domaine public, dans la mesure où les trottoirs sont dimensionnés pour respecter les règles d'accessibilité. Pensons, entre autres, aux personnes à mobilité réduite, au passage de poussettes...

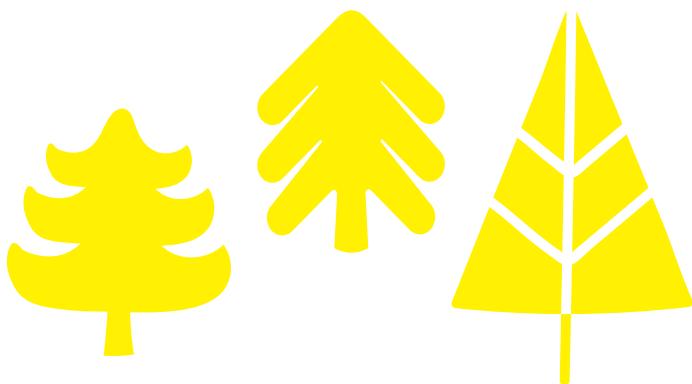
Rappelons, également, qu'à défaut du respect de cette obligation, le Maire peut être amené à mettre en demeure un propriétaire, voire à ordonner l'exécution des travaux aux frais de ce dernier. En cas de difficulté spécifique pour effectuer ces travaux, nous vous invitons à contacter la mairie.



## Taille des haies

**N**ous rappelons aux propriétaires concernés que la taille des haies bordant le domaine public est une obligation qui leur incombe.

# La Métropole



## Opération Sapinou

Cette année encore, du 5 au 31 janvier, la Métropole et votre commune proposent une soixantaine de points de collecte de sapins de Noël. Il y en a forcément un près de chez vous ! En l'apportant dans l'un des points de dépôt répartis sur la Métropole vous permettrez à votre sapin naturel d'être composté.

Voilà 10 ans cette année que la Métropole met à disposition des points de collecte éphémères avec les communes partenaires.

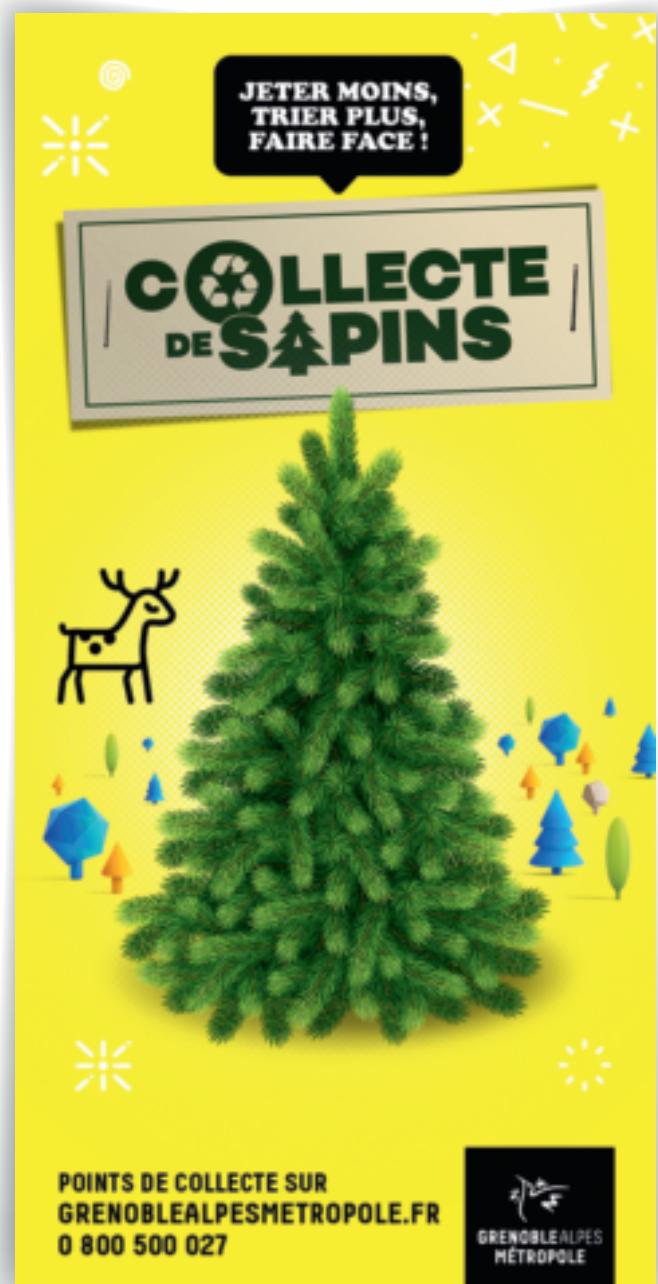
Depuis le démarrage de l'opération, en 2017, ce sont près de 100 000 sapins de Noël qui ont ainsi été collectés puis broyés. Cela représente plus de 200 tonnes de broyat. Cette année encore le broyat produit sera ensuite composté pour finir épandu par les agriculteurs locaux pour enrichir les sols.

Attention, seuls les sapins naturels et sans sac à sapins sont acceptés\*. Les sapins en plastiques, ou ceux recouverts de neige artificielle, en filet ou avec des décorations sont à déposer en déchèterie avec les encombrants.

\*Les sacs à sapin, bien que compostables, s'emmêlent dans le broyeur et provoquent des bourrages.

**Les points de collecte à Poisat, signalés par une affiche apposée à l'endroit exact, sont situés au niveau de l'Esplanade du 8 mai 1945 et à Prémol.**

Ne vous débarrassez pas de votre sapin sur la voie publique ou dans vos poubelles : il ne sera pas ramassé !



Retrouvez les points de collecte éphémères sur [www.grenoblealpesmetropole.fr/sapins](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/sapins), en plus des 19 déchèteries où les sapins peuvent aussi être déposés.

Renseignements : 0800 500 027

## Ramassage des poubelles

Consultez à tout moment les jours de passage des camions poubelles selon votre adresse grâce au moteur de recherche mis en place sur le site de Grenoble-Alpes Métropole :

(<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/12-jours-de-collecte-des-poubelles.htm>)

### Jours de collecte pour Poisat :

#### Poubelle grise

Ordures ménagères



Mardi  
5h - 13h

#### Poubelle verte "Je trie"

Emballages et papiers



Lundi  
5h - 13h

#### Poubelle marron

Déchets alimentaires



Vendredi  
5h - 13h

**V**ous pourrez également prendre connaissance des jours de collecte à l'approche des fêtes de fin d'année sur ce même site.

**Les poubelles sont ramassées les jours fériés suivants :** lundi de Pâques, 8 mai, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 1<sup>er</sup> novembre et 11 novembre.

Pour ces jours-ci, sortez vos poubelles comme d'habitude.

**Les poubelles ne sont pas ramassées les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai.**

Pour ces jours-ci, une collecte de remplacement est mise en place : utilisez le moteur de recherche indiqué ci-dessus en précisant votre commune et votre rue pour connaître le jour de remplacement

### Consignes à respecter

#### Pour le ramassage

Afin de faciliter le travail de collecte, il est demandé de placer les bacs :

- à l'emplacement défini et sans entrave (pas de neige ou de véhicules garés devant) ;
- à l'heure convenue, les bacs doivent être sortis le matin avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes en journée.

Cependant, il est important de ne pas laisser vos bacs présents sur le domaine public trop tôt avant ou trop tard après l'horaire de collecte. Une fois la collecte effectuée, les bacs vides doivent être rentrés rapidement dans les parties privatives afin de libérer l'espace public.

#### Pour le tri

Un moteur de recherche sur le tri des déchets est également disponible sur le site de la Métropole. En un clic, on vous dit dans quelle poubelle jeter vos déchets :

- tous les emballages et papiers sont à jeter dans la poubelle verte « Je trie », sans sac ;
- le verre est à jeter uniquement dans les colonnes à verre, et non dans les poubelles grises ou vertes ;
- pour vos déchets alimentaires, direction la poubelle marron ou votre composteur ;
- les autres types de déchets ménagers sont quant à eux à jeter dans la poubelle grise « Ordures ménagères ».

L'ensemble des règles concernant la collecte des déchets est défini par le « **Règlement inter-communal de collecte** », également consultable sur le site de la Métropole, et, désormais, un bac dans lequel se retrouveraient des déchets non conformes à ce règlement peut faire l'objet d'un refus de collecte.

## Retour sur la Semaine bleue

Cette année, la **Semaine bleue** s'est tenue du 6 au 12 octobre. Le thème « Vieillir, une force à partager », a mis en avant la valeur des échanges intergénérationnels. Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), cette semaine a de nouveau rassemblé les communes de Bresson, Eybens et Poisat, et proposé de nombreuses activités et interventions.



À Poisat, un atelier « **Yoga du rire** » a été organisé, afin de favoriser le lien intergénérationnel. Portée par une équipe dynamique, cette action conviviale a permis de partager un moment de bien-être, de détente et de complicité entre les participants. La commune remercie chaleu-

reusement l'ensemble des participants pour leur enthousiasme, notamment, notre plus jeune participant, âgé de neuf ans, pour sa belle implication, ainsi qu'**Isabelle Peytour** pour la qualité de son accueil et son accompagnement attentif, auprès des ainés comme des plus jeunes.

## Aide au chauffage 2025/2026

Le Centre Communal d'Action Sociale de Poisat reconduit, cette année, son aide financière aux foyers à faibles revenus, afin de les accompagner sur leurs factures d'énergie pour l'année N-1. Cette aide, destinée aux Poisatiers, sera attribuée vers la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2026, sans condition relative à l'âge ou à la composition familiale.

Les pièces à fournir pour pouvoir prétendre à cette aide sont :

- l'avis d'imposition 2025 qui permettra le calcul de l'aide versée ;
- la facture annuelle de chauffage 2025.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du CCAS de Poisat par mail à [ccas@ville-poisat.fr](mailto:ccas@ville-poisat.fr) ou en appelant le 04 76 25 92 43

## Boîtes solidaires 2025

À l'image des actions de solidarité nationales, le CCAS de Poisat, en partenariat avec le Secours populaire français, reconduit cette année l'opération « Boîtes solidaires ». Cette initiative vise à adoucir le quotidien des personnes les plus démunies, notamment en période de fêtes.

À compter du lundi 1<sup>er</sup> décembre, chacun peut contribuer très simplement : il suffit de remplir une boîte à chaussures avec différents produits, selon la liste recommandée (voir affiche). Ensuite, déposez votre boîte à la mairie, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h, jusqu'au 22 décembre 2025 inclus.

Le CCAS se chargera d'acheminer vos dons aux bénéficiaires grâce au Secours populaire français. C'est un

geste solidaire qui fait une vraie différence et qui permet d'offrir un peu de chaleur et de réconfort à celles et ceux qui traversent des moments difficiles. Merci pour votre générosité et votre engagement !



## Vacances d'automne



Sortie mini-golf



Pique-nique jour de pluie



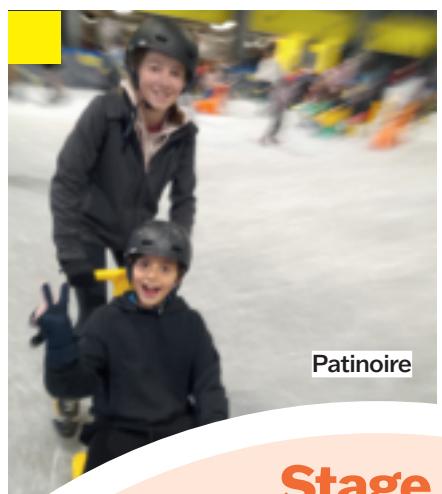
Patinoire



Cauchemar en cuisine



Patinoire



Patinoire



Sortie parc naturel Ludogaïa



1, 2, 3 cache-cache

## Stage de cinéma d'animation

**D**u 16 au 20 février, pendant les vacances d'hiver, le centre de loisirs de Poisat propose un **stage de cinéma d'animation image par image**, pour les Matchous (6 -14 ans), pendant 4 matinées, avec Johanna, notre intervenante. Viens créer un petit film complet avec image, son et narration pour une restitution en fin de semaine !

**Inscription obligatoire** pour les quatre matinées (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

**Places limitées** – Tarif centre de loisirs.

Contacts : Antoine Bernard

[acl.cscls@villepoisat.fr](mailto:acl.cscls@villepoisat.fr)

06 22 76 85 94

# Enfance - Jeunesse

## Service enfance jeunesse et vie associative

### ATELIERS DÉCOUVERTE

Lors des ateliers découverte, des activités variées sont proposées : depuis septembre, de la poterie, de la cuisine, du sport, du bricolage, des arts.... Fin octobre, un apéro avec les parents a été organisé avec une exposition des œuvres des enfants.

### TEMPS RELAIS

Depuis la rentrée de septembre 2025, et à la suite du renouvellement du Projet Éducatif de Territoire (PEdT), l'accueil des familles lors des temps relais du soir se fait à partir de 16 h 15 pour mieux structurer ce moment et proposer des animations variées aux enfants :

- sous le préau, des activités manuelles, artistiques et techniques courtes, des jeux de société, des jeux d'intérieur, de construction ;
- au city-stade, des jeux collectifs divers ;
- dans la salle BCD, un espace calme de discussions et de lecture ;
- dans la cour, des propositions grâce au mobilier, au matériel et aux jeux.

#### Prochaines dates à retenir :

- **vendredi 19 décembre**, repas de Noël au restaurant scolaire ;
- **vendredi 16 janvier**, buffet proposé par le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes, à l'occasion des vœux à la population ;
- **vendredi 23 janvier**, de 16 h 30 à 18 h 30, Galette des Rois, offerte par l'Association des Parents d'Elèves et animations au Centre Socio-Culturel et Sportif

## ATELIERS DÉCOUVERTE MATERNELLE



# Enfance - Jeunesse

## ATELIERS DÉCOUVERTE ÉLÉMENTAIRE



Basket



A la manière de Peter Blake



Circuit électrique



Ça cartonne



Apéro parents

## TEMPS-RELAIS ÉLÉMENTAIRE



Au city-stade



Dans la cour



Entretien de la cour



Sous le préau



# Festivités de Noël

**Jeudi 18 décembre – dès 16 h 30 – Place Georges Brassens**

Avant d'assister au spectacle, **Voyage en terre MAYA**, présenté par la Compagnie ACOUR, venez profiter des différentes animations qui seront proposées : lectures de Noël à la bibliothèque, Père Noël, maquillage, sculpteur de ballons.

**Chocolat et vin chaud offerts par la commune.**

## Voyage en terre MAYA

**La Compagnie ACOUR présente « Voyage terre MAYA », spectacle théâtral jeune public**

**Jeudi 18 décembre — 18 h 30 — Espace Léo Lagrange — Durée : 45 min — Dès 6 ans — Sans réservation, dans la limite des places disponibles Entrée libre.**

*Une expédition légendaire au cœur du Guatemala, une approche de la civilisation Maya.*

Au décès d'un antiquaire, un archéologue et une romancière héritent chacun d'une carte et d'un carnet porteurs de signes bien étranges. Très vite, ils comprennent qu'en réunissant ces deux objets, ils dé-



tientrent les clés pour découvrir une mythique cité fantôme ensevelie en plein cœur d'Amérique Centrale. Après de multiples querelles, ils décident de s'associer et de partir à la conquête d'une mystérieuse pyramide qui renferme la Pierre de Vérité. Les voilà perdus dans les profondeurs d'une jungle hostile où les rencontres sont des plus inattendues. Le **Dieu Chac**, la **déesse Ix-chel**, les inquiétants petits **Aluxes**, la **Poupée de maïs**, le **Serpent à plumes** seront-ils leurs alliés dans cette quête ? Parviendront-ils à découvrir cette cité et que leur révélera la **Pierre de Vérité** ?

**Texte :** Catherine Gonzalve-Larnaudie. **Mise en scène :** Catherine Gonzalve-Larnaudie, Roland Monon

**Distribution :** **Version théâtre :** Ghislaine Jimenez, Roland Monon **Version contée :** Annie Riegel

**Manipulation Marionnettes :** Annie-Claude Baucher/Catherine Gonzalve-Larnaudie/Élisabeth Micoud **Création costumes, masques :** Laurence Le-Ster, Élisabeth Micoud, Annie Riegel **Décors :** Vincent Micoud **Régie son et lumière :** Rémy Legros, Vincent Micoud



**Toutes les classes de l'école maternelle Gérard Philipe assisteront le jeudi 18 décembre, matin, à la version contée de ce spectacle pour les 3-6 ans, à l'Espace Léo Lagrange.**

## Biblio-thèque

**Jeudi 18 décembre,** dans le cadre des festivités de Noël, venez écouter **des histoires pour les petits dès 16 h 30 !**

## Promis ça va s'arranger



### THÉÂTRE

#### Promis ça va s'arranger !

Par La Compagnie à l'Heure du Jeu

**Vendredi 23 janvier – 20 h**

**Espace Léo Lagrange**

**Durée : 1 h 15**

**Tout public à partir de 10 ans**

**Sur réservation au**

**04 76 25 49 75 ou par mail à accueil.mairie@ville-poisat.fr**

**Adulte : 10 €/Enfant : 5 €**



« Promis ça va s'arranger » est un mélange entre trois pièces de théâtre de Hanokh Levin : « Une mouche », « Que d'espoir » et « Douce Vengeance ». Spectacle déjanté, pailleté, mûtié d'humour noir, « Promis ça va s'arranger ! » est une suite de sketches qui parlent de nous, nos sociétés, microcosmes du monde plus grand qui nous entoure, avec nos angoisses, nos joies et parfois nos guerres.

Les sketches satiriques sont interprétés dans une ambiance années 80, avec divers chorégraphies, chants et playbacks comiques qui s'enchaînent et s'intercalent entre les saynètes. Le public peut être directement interpellé par les comédiens. Le sujet des sketches varie et va du plus intime (scènes romantiques absurdes) au

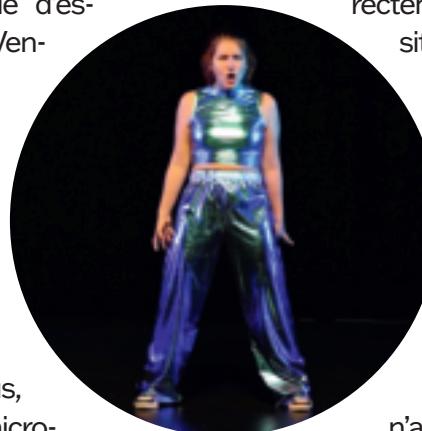
plus universel avec, par exemple, les magouilles au plus haut sommet de l'État. Ces saynètes écrites dans les années 60-70 font directement échos à des situations actuelles, et montrent que le monde fonctionne de manière cyclique : « Je suis ministre... dans le gouvernement actuel! Si, si, j'veus assure, je sais que je n'ai pas vraiment l'air d'un ministre, je ressemble au premier imbécile venu... ».

La Compagnie à l'Heure du Jeu est l'ancienne compagnie Bruine Rouge qui est venue jouer « L'ours » et « Une demande en mariage », de Tchekhov, en 2024, à Poisat.

**Mise en scène :** Théo Thiery

**Interprétation :** Théo Thiery, Pauline Picard et Florestan Verhaegen

Spectacle suivi un échange avec les comédiens.



# Associations



## Amicale Club de Poisat

L'Amicale Club de Poisat : un petit club, un grand esprit d'équipe !

Niché au cœur du village, l'Amicale Club de Poisat est bien plus qu'un simple **club de football** : c'est une véritable famille. Depuis des années, ses couleurs rouge et noir vibrent sur les terrains de l'agglomération grenobloise, portées par des joueurs, éducateurs et bénévoles animés par la même passion. Ici, on ne parle pas seulement de résultats, mais avant tout, de partage, de respect et de plaisir de jouer ensemble. Club à taille humaine, l'AC de Poisat s'appuie sur des valeurs fortes : solidarité, engagement, convivialité. Chaque entraînement, chaque match est l'occasion pour les enfants d'apprendre à grandir ensemble, de s'encourager, de se dépasser, et de créer des liens durables.

Comme beaucoup d'associations sportives locales, le club doit composer avec quelques défis : attirer de nouveaux jeunes licenciés et renforcer son équipe de bénévoles. Mais la motivation reste intacte ! Grâce à l'implication de tous et à l'énergie contagieuse des éducateurs, l'AC de Poisat continue d'avancer, de se renouveler et de faire vivre la passion du football dans un esprit simple et sincère.

**Les jeunes footballeurs de Poisat préparent une belle aventure en Ardèche !** Sur le terrain d'entraînement de Poisat, les rires se mêlent aux passes et aux encouragements. Les jeunes de la section **U10-U11 de**



**l'Amicale Club de Poisat** vivent une saison pas tout à fait comme les autres : cette année, un grand projet les attend. En mai prochain, direction **Vallon-Pont-d'Arc**, en Ardèche, pour un **tournoi de football sur deux jours**, et un week-end entier placé sous le signe du sport, du partage et de la découverte. Derrière ce projet, une équipe d'éducateurs et de dirigeants passionnés qui ont voulu offrir aux enfants **une expérience à la fois sportive et humaine**. « L'idée, c'est que

ce week-end soit plus qu'un simple tournoi. On veut créer des souvenirs, renforcer les liens, et leur faire découvrir autre chose que le terrain habituel », explique Christopher Departe, l'un des éducateurs.

Et pour que cette aventure soit accessible à tous, les jeunes joueurs se retroussent les manches tout au long de l'année. **Ventes de gâteaux, de café, opérations cleanwalk** dans le village... les initiatives ne manquent pas. Chacune de ces ac-

tions contribue à financer le déplacement et à **réduire le reste à charge pour les familles**.

« Les enfants sont très investis. Ils comprennent que pour vivre de beaux moments ensemble, il faut aussi s'impliquer en dehors du terrain », ajoute Charley Roberto, l'autre éducateur du groupe jeune de Poisat.



Le programme du week-end s'annonce riche : **tournoi de football le samedi 23 et le dimanche 24 mai**, puis pour conclure

en beauté, **une sortie en kayak sur l'Ardèche**, le lundi de Pentecôte. Un joli mélange de sport, de nature et de camaraderie, fidèle à l'esprit du club poisatier. Les parents, les bénévoles et les habitants peuvent suivre et soutenir cette belle initiative sur la page HelloAsso du club : Tournoi U11 Vallon Pont d'Arc par les jeunes de l'AC Poisat.

Contact :  
[547135@laurafoot.net](mailto:547135@laurafoot.net)

# Associations



## Réseau d'Échanges Réciproques de Savoie

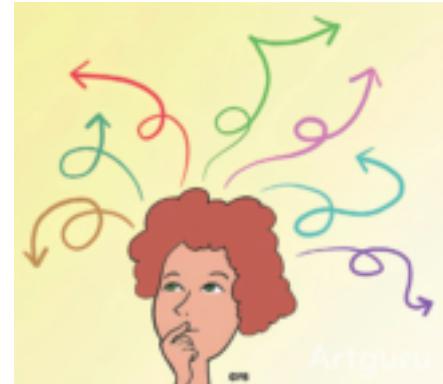
### Zoom sur un de nos échanges réguliers : l'échange « psycho ».

Souvent, les thèmes choisis pour cet échange s'inspirent de l'actualité. Le dernier thème en cours aborde « être homme, être femme », faisant écho à ce qui traverse les questions du moment : le genre, la masculinité, la féminité, le féminisme, le « masculinisme », le patriarcat. Ce dernier, s'il était devenu désuet, revient en force et nombreux sont ceux qui le tiennent pour responsable du malaise contemporain et il rassemble contre lui toutes les luttes féministes. Mais la lutte contre lui, loin de rassembler produit de la ségrégation...

Certains espèrent trouver des repères clairs, ne plus participer au mélange des genres. On voul-

rait trouver des normes, des modèles, des modèles qui soient moins « enfermants, des modèles inégalitaires et violents ». C'est ce que dit, avec une petite pointe d'humour, une journaliste dans l'hebdomadaire « le 1 » en faisant référence à la comédie « Le mélange des genres ». Cette comédie propose une voie : « C'est difficile d'être un homme aujourd'hui quand on n'a plus pour but de devenir un mâle dominant. On a tellement été formaté pour ça. Il va falloir apprendre à être doux... Nous aussi, on a été formatées pour ça, répond son interlocutrice... Il nous faudra apprendre à aimer les doux » !

L'orientation qui a été la nôtre pour travailler sur ce thème nous a conduits à essayer de savoir comment vient la différence qui



fait qu'on se dit fille ou garçon, ou autre, qu'on se dit homme ou femme ou autre. **Différence** a été le mot central qui a orienté notre recherche.

**Si vous souhaitez adhérer au RERS ou prendre des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :**  
<http://rerspoisat.free.fr> –  
[rerspoisat@free.fr](mailto:rerspoisat@free.fr) – 07 83 63 29 04



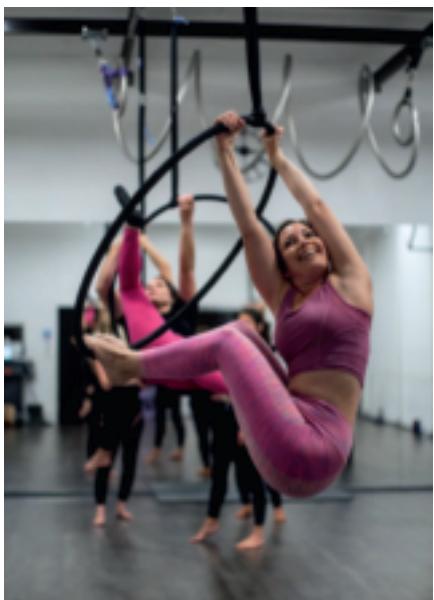
## Assistantes Maternelles Indépendantes



FÊTE D'HALLOWEEN DES NOUS  
AUTOUR D'UN GOÛTER, AVEC NOS PETITS !

# Associations

## Pole & Aerial Box



L'association **Pole & Aerial Box**, installée à Poisat, propose toute l'année des cours de pole dance, cerceau aérien, hammock, tissu aérien, yoga et souplesse, accessibles à tous et à toutes et à tous les niveaux. Il est possible de réserver un cours d'essai et de nous rejoindre à tout moment de l'année ! Des cours enfants sont également proposés le mercredi de 14 h à 15 h en

cerceau aérien et pole dance (à partir de 7 ans — niveau CE1).

**Idée cadeau de Noël :** offrez un bon cadeau pour faire découvrir nos disciplines de façon originale et ludique !

L'association organise aussi des événements sur mesure : Enterrement de Vie de Jeune Fille (EVJF), anniversaires, team building...

**Pour toute information ou réservation :** 06 98 63 50 40 — [poleandaerialbox@gmail.com](mailto:poleandaerialbox@gmail.com)  
**Retrouvez-nous au 1 avenue Champ Fila 38320 Poisat**



## L'Abeille Dauphinoise Syndicat d'apiculture de l'Isère

**V**ous souhaitez installer une ruche dans votre jardin, en savoir plus sur les abeilles ou vous initier à l'apiculture ? Chaque année, l'Abeille Dauphinoise propose une formation d'initiation, entre mars et septembre. Quand et comment vous inscrire ? Consultez les dates des formations sur notre site web ou passez nous voir.

**L'équipe des bénévoles est toujours présente pour vous accueillir, au 22 place Bernard Palissy, ZI Champ Fila, à Poisat, le mercredi après-midi et le samedi matin.**

**Contacts :** 04 76 25 07 09 — [www.abeille-dauphinoise.fr](http://www.abeille-dauphinoise.fr)



La rentrée de la **MPT** a officiellement démarré par le forum des associations de Poisat, le samedi 6 septembre dernier. Mais avant cette date, et pour que les cours reprennent le 16 septembre, un formidable travail a été réalisé pendant l'été par nos bénévoles, afin de remplacer les intervenants sur le départ, optimiser les salles mises à disposition par la mairie, reprogrammer les horaires pour satisfaire le plus

grand nombre de demandes de nos membres.

Côté adhésion, le système d'inscription par internet a été reconduit pour la 2<sup>e</sup> année, afin de faciliter les démarches, tout en maintenant des possibilités d'inscription par papier.

Cette année, l'association a proposé une activité hip-hop qui a été adoptée par les plus jeunes. La poterie, victime de son succès, a obtenu un 2<sup>e</sup> créneau, ouvert le vendredi. Nous constatons, en revanche, qu'il est difficile de séduire le public adolescent.

Le Bureau est actuellement complet, avec une nouvelle Présidente, Morgane Nottat, prenant la succession de Cynthia Turner qui a bien mérité sa « retraite ». Cependant, nous sommes à la recherche de membres au Conseil d'Administration : ces réunions se déroulent seulement 2 fois par an, pour une durée de 2 h, environ. N'hésitez pas à vous faire connaître !

**Contacts :** messagerie téléphonique : 04 76 25 83 49  
— Site : <https://blog.mpt-poisat.fr/> — Permanence sans rendez-vous : dates à consulter sur le site de la MPT.

# Associations



## Association des parents d'élèves

Notre logo a fait peau neuve et nous sommes heureux de vous présenter cette nouvelle version, à l'image de nos deux écoles.

Cette rentrée 2025-2026 a démarré sur les chapeaux de roues, vous étiez nombreux à venir partager un moment convivial lors de l'apéro de rentrée le 31 août dernier ! Petits et grands étaient heureux de se retrouver sous ce beau soleil, pour échanger les anecdotes de vacances.

La réunion de rentrée de l'APE a permis de définir les différentes actions à mener cette année, avec pour objectif d'aider les écoles à financer leurs projets. Et on peut dire que cette année, il y en a de très beaux.

L'argent récolté durant ces divers événements servira à apporter une aide financière à la classe verte organisée par l'école primaire.

Pour l'école maternelle, le financement permettra aux élèves d'être initiés au cirque et de nous présenter un spectacle en fin d'année scolaire.

Nous vous attendons nombreux :

- **le 18 décembre**, pour de délicieuses crêpes, en vente, lors des festivités de Noël de Poisat ;
- **le 23 janvier**, pour la traditionnelle galette des Rois, en partenariat avec le Service Enfance Jeunesse et Vie Associative (SE-JVA) ;
- **le 28 février**, revêtez vos plus beaux costumes pour le bal costumé ;
- la vente de chocolat de Pâques fait son retour après le succès de l'édition 2025 !
- **le 26 avril**, le vide-greniers revient, vous pouvez déjà réserver cette date pour y vendre vos affaires ou dénicher qui sait, peut-être un trésor !
- **le 26 juin**, nous vous donnons rendez-vous pour la kermesse.

Nous comptons sur vous pour aider les écoles à faire briller les yeux de nos enfants grâce à ces beaux projets !



## Don du sang

Après une très belle collecte estivale, le 22 juillet, qui a réuni 57 donneurs, la 4<sup>e</sup> et dernière collecte de sang de l'année 2025, mardi 7 octobre, a rassemblé un peu moins de participants, avec 44 donneurs. Néanmoins, les quatre collectes organisées à Poisat cette année, un record, ont permis de réaliser un total de 206 dons. Sachant que chaque don peut permettre de soigner trois personnes, il s'agit là d'une mobilisation d'importance pour notre commune.

Les objectifs pour l'année 2026 seront de poursuivre sur cette belle lancée, et même, de mobiliser un plus grand nombre de donneurs. L'EFS organise à nouveau quatre collectes à Poisat : la première aura lieu **mardi 13 janvier**, suivie des collectes du **17 mars, 11 août et 6 octobre**.

Pourquoi ne pas en faire une bonne résolution pour bien commencer l'année 2026 ?

Pour vous aider dans ce sens, vous trouverez toutes les informations sur le site de l'EFS <https://dondesang.efs.sante.fr/>. Vous pourrez notamment répondre à un questionnaire très rapide pour savoir si vous êtes éligible au don et prendre rendez-vous pour participer à la prochaine collecte.

On se donne rendez-vous pour bien commencer l'année, **le 13 janvier** !

## Harmonie Eybens-Poisat

Les concerts de Noël des 19 et 20 décembre à l'auditorium de l'Odyssée d'Eybens sont COMPLETS.

Ils seront retransmis sur notre site : <https://www.h-ep.fr/> Possibilité de bénéficier de places juste avant le concert.



# Agenda



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100 % GRATUITE   SANS INSCRIPTION   SANS PUBLICITÉ



illiwap  
L'APPU QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPU !

App Store | Google Play | Amazon

## DÉCEMBRE



**JEUDI 18**  
Dès 16 h 30 – Festivités de Noël –  
Animations  
Place Georges Brassens / Hall de la  
mairie, voir p. 14



**JEUDI 18**  
18 h 30 – Spectacle Théâtral pour enfants  
« Voyage en terre MAYA »  
Espace Léo Lagrange, voir p. 14



## JANVIER



**VENDREDI 9**  
Permanence avec architecte conseiller  
9 h à 12 h - Sur RDV au 04 76 25 49 75  
En mairie



**MARDI 13**  
16 h à 19 h 30 – Collecte de sang  
Espace Léo Lagrange, voir p. 19

**VENDREDI 16**  
19 h – Cérémonie des vœux  
Espace Léo Lagrange

**VENDREDI 16**  
Permanence juridique  
Sur RDV au 04 76 25 49 75  
En mairie



**VENDREDI 23**  
16 h 30 – Galette des Rois  
Au CSCS

**VENDREDI 23**  
20 h – Théâtre  
« Promis ça va s'arranger »  
Espace Léo Lagrange, voir p. 15



**LUNDI 26**  
19 h - Conseil municipal  
En mairie

## FÉVRIER



**MERCREDI 4**  
18 h - Comité culture  
Salle du Conseil municipal



**LUNDI 23**  
19 h - Conseil municipal  
En mairie

## MARS



**VENDREDI 13**  
Permanence avec architecte conseiller  
9 h à 12 h - Sur RDV au 04 76 25 49 75  
En mairie



**VENDREDI 13**  
Permanence juridique  
9 h à 11 h - Sur RDV au 04 76 25 49 75  
En mairie



**DIMANCHE 15**  
Élections municipales 1<sup>er</sup> tour

## MARDI 17

**16 h à 19 h 30 – Collecte de sang**  
Espace Léo Lagrange, voir p. 19



**DIMANCHE 22**  
Élections municipales – 2<sup>e</sup> tour



Certifié PEFC  
Ce produit est issu de  
forêts gérées  
durablement

www.pefc-france.org

Responsable de la publication : Ludovic Bustos - Comité de rédaction : Florent Hollender, Ludovic  
Bustos - Coordination technique : Béatrice Roux.

Conception et impression : Imprimerie Courand & Associés  
82 Route de Crémieu 38230 TIGNIEU-JAMEYzieu - Images : Freepik. Tirage : 1100 ex.